

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le pays est toujours radical, affirme notre confrère, Albert Milhaud, dans « l'Ère Nouvelle ». Oui. Mais nous allons voir au Congrès de Biarritz si le parti radical l'est encore !

Après bien des hésitations, il a été tout de même décidé que le parti radical tiendrait son Congrès annuel le 22 octobre à Biarritz...

Pauvre grand parti que ses mauvais bergers ont mené à l'abattoir ! Ils ne l'ont pas seulement sacrifié, ils l'ont ridiculisé en le persuadant que la démocratie et la République se trouveraient très bien de sa déchéance, qu'il ne pouvait rien faire de mieux pour elles que d'en abandonner la direction et de la passer aux social-communistes !

Ce programme s'est accompli de point en point, sauf que la République et la démocratie, au lieu de prospérer, évoluent maintenant vers un régime de désordre, d'arbitraire et de violence d'où l'on ne sait pas du tout ce qui peut sortir !...

En gros, telle est la belle situation devant laquelle va se trouver le Congrès de Biarritz. A ceux qui demandent comment il en sortira, nous croyons ne pas nous tromper en répondant qu'il n'en sortira pas. Le parti radical-socialiste est devenu le parti radical-communiste. Il s'est mis au col un joug qu'il ne pourra pas enlever de lui seul. Pour modifier la position qu'il s'est faite, il faudrait de nouvelles élections. Le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont très improbables !

Ceux-là qui ont conduit le parti radical où il est commencent à ne plus être aussi fiers de ce qu'ils ont fait. Leur inquiétude pure jusque dans notre confrère L'Œuvre, qui peut se vanter d'avoir puissamment contribué à cet abaissement, à cette abdication d'une force politique sacrifiée aux partis qui devaient grandir sur sa défaite.

M. Jacques Kayser y écrit, dans cette Œuvre de destruction, un article qui, sous sa plume et à cette place, prend un air d'amère dérision. C'est un comble, vraiment, qu'il recommande au parti radical de « reprendre la barre gouvernementale », alors qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la lui ôter des mains... Que le premier résultat du Front populaire ait été d'exproprier les radicaux du pouvoir au profit des révolutionnaires, M. Jacques Kayser est obligé d'en convenir. Il résume ainsi le bilan des dernières élections, de ces élections que quelques radicaux n'ont pas été tout de même assez jobards pour les célébrer comme une grande victoire :

« Le parti radical-socialiste est le type du parti de gouvernement. Pendant des années, il a été le parti le plus nombreux du Parlement. Il conserve cette prépondérance au Sénat, mais il l'a perdue à la Chambre. Il ne dirige plus le gouvernement, il se borne à y participer... »

Et s'il continue d'écouter les conseils de M. Jacques Kayser et de ses acolytes, il ne tardera pas à en être définitivement expulsé. Car vous pensez bien que leur échec constaté n'a pas ébranlé la confiance que ces hommes éminents ont dans leur génie et qu'ils n'ont pas du tout renoncé à conduire d'échec en échec le parti radical jusqu'à l'apothéose finale. Comme un général vaincu vous démontrera toujours qu'il y a plus de talent et de gloire dans sa défaite que dans la victoire de son vainqueur, ces superbes stratèges politiques sont prêts à soutenir que, d'avoir perdu, cela prouve qu'ils avaient raison et que, sous leur commandement, la déroute du parti radical n'a fait que le grandir !...

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Eh bien, je m'adresse à ces 275.000 hommes qui paraissent être des membres du parti communiste et dont beaucoup seraient, en cas de guerre, mobilisés dans les usines. Et je leur dis :

« Pourquoi l'armée française et pas vous ?
« Allons, partez. Partez vous faire équiper en Russie puisque après tout vous êtes une Légion étrangère russe sur le sol français. De là-bas, des ports russes, de Léningrad ou d'Odessa, courez en Espagne, sous l'uniforme soviétique, avec du matériel soviétique.
« Les bâtiments de guerre soviétiques vous escorteront : ils se battent dans les eaux de Barcelone ou de Malaga avec les croiseurs espagnols passés aux nationalistes. Toute hypocrisie sera ainsi rejetée ; vous serez vous-mêmes, sous le drapeau qui est le vôtre et vous verserez votre sang pour la révolution qui vous est chère.
« Partez, partez mes camarades, Thorez, Dautog et même le vieux Cachin en tête. Faites-vous tuer. Soyez braves, purs, glorieux ! Au lieu d'imiter Marx et Engels qui de Londres regardaient mourir la Commune, imitez Dombrowski, Wroblewski et le Prussien Franckel qui se battirent dans les rues en 1871 (et les deux premiers étaient même deux fameux soldats).
« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

Bosc, Fourcade et Caillaux, tous, ont vigoureusement critiqué le projet. S'il y avait eu quelque moyen de revenir sur un fait accompli, la loi eût été assurément repoussée. Et c'est à une très faible majorité seulement que le Sénat s'est résigné à la subir.

Dans quelles conditions ? C'est ce que nous explique M. Marcel Régnier, autre radical-socialiste de stricte observance. Dans le Progrès de l'Allier, cet ancien ministre des finances fait connaître qu'il avait résolu de combattre le projet à la tribune. On l'en a dissuadé. Il a paru, dit-il, à beaucoup de nos amis qu'il ne fallait pas, en renversant le gouvernement, lui fournir la chance d'échapper aux conséquences de ses actes et d'en laisser le poids à ses successeurs. On a voulu qu'il gardât la tâche d'appliquer sa « réforme » et de faire lui-même le bilan de ses folies.

« D'accord, écrit M. Marcel Régnier, pour ne pas entraîner une chute qu'on sentait certaine, j'ai renoncé à la parole. Mais j'ai voté contre. Et le ministère n'a été sauvé que par l'abstention de 22 membres de la Gauche démocratique qui, condamnant la dévaluation et le ministère n'ont pas voulu le renverser entendant qu'il porte la responsabilité d'un échec certain et rapide de la politique folle dont la dévaluation est une des dernières étapes. »

Sera-ce bien l'une des dernières ?... Enfin, on verra ! Le certain c'est que les radicaux du Sénat n'ont pas voulu sauver le ministère en le renversant. Ils l'ont maintenu au pouvoir pour qu'il y subisse la condamnation non pas seulement du Parlement, mais du pays.

Voilà ce que pensent de très nombreux radicaux qui n'osent pas encore le dire. Nous verrons si cet état d'esprit se manifesterait au Congrès de Biarritz.

Si oui, on pourra espérer le possible et prochain rechargement que nous annonce notre confrère et éminent confrère Albert Milhaud dans l'Ère Nouvelle, où il affirme que le pays est toujours radical.

Sinon, on sera bien obligé de lui faire observer que, si le pays est toujours radical, le parti radical, lui, ne l'est plus !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Mais, allez-y donc !

Notre confrère, Pierre Dominique, dans le Journal « la République », adresse ce petit discours aux muscovites qui veulent entraîner la France dans la guerre pour les beaux yeux du dictateur soviétique :

« Dans l'esprit des hommes du Kremlin, la France appuiera la Russie et ce n'est pas la Russie qui interviendra, c'est nous !
« Eh bien, je m'adresse à ces 275.000 hommes qui paraissent être des membres du parti communiste et dont beaucoup seraient, en cas de guerre, mobilisés dans les usines. Et je leur dis :

« Pourquoi l'armée française et pas vous ?
« Allons, partez. Partez vous faire équiper en Russie puisque après tout vous êtes une Légion étrangère russe sur le sol français. De là-bas, des ports russes, de Léningrad ou d'Odessa, courez en Espagne, sous l'uniforme soviétique, avec du matériel soviétique.
« Les bâtiments de guerre soviétiques vous escorteront : ils se battent dans les eaux de Barcelone ou de Malaga avec les croiseurs espagnols passés aux nationalistes. Toute hypocrisie sera ainsi rejetée ; vous serez vous-mêmes, sous le drapeau qui est le vôtre et vous verserez votre sang pour la révolution qui vous est chère.
« Partez, partez mes camarades, Thorez, Dautog et même le vieux Cachin en tête. Faites-vous tuer. Soyez braves, purs, glorieux ! Au lieu d'imiter Marx et Engels qui de Londres regardaient mourir la Commune, imitez Dombrowski, Wroblewski et le Prussien Franckel qui se battirent dans les rues en 1871 (et les deux premiers étaient même deux fameux soldats).
« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

« Mais en quittant la France, n'oubliez pas notre patrie à la semelle de vos souliers. Elle est à nous, la France. Elle veut vivre en paix avec ses voisins, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit la forme de leur gouvernement, et elle se soucie des croisades où vous voudriez la mener comme de sa première chemise... »

Informations

M. Blum à Lens

MM. Blum et Salengro, ministre de l'Intérieur, ont présidé, dimanche, à Lens, à des manifestations ouvrières. M. Salengro affirme l'attachement du gouvernement au Front populaire : « Aucun des partis qui le constituent, n'en déterminera la rupture. » M. Blum a prononcé un discours dans lequel il a déclaré : « L'expérience gouvernementale actuelle n'est pas l'expérience d'un homme, pas même l'expérience d'un gouvernement, c'est une expérience de la classe ouvrière tout entière. »

Contre les occupations d'usines

M. Campinchi, président du groupe radical socialiste de la Chambre, dans une réunion à Nantes, a protesté énergiquement contre les grèves continues et les occupations d'usines.

« Le parti radical, a-t-il dit, est un parti de gauche, mais aussi un parti d'ordre. Il croit l'heure venue de mettre les choses et les gens à leur vraie place. »

Manifestation franco-belge

Une émouvante manifestation de confraternité franco-belge vient d'avoir lieu à l'occasion de la Journée de l'Officier de réserve belge, organisée par l'Union nationale des Officiers de réserve belges.

A l'issue du banquet qui réunissait officiers de réserve belges et français, l'ambassadeur de Belgique à Paris a prononcé les paroles suivantes :

« La Belgique, fidèle aux engagements pris par elle, est décidée à faire respecter son territoire et à ne permettre à aucun pays de se servir de son sol pour la commodité de ses opérations. »

« Elle a fait à cet égard les sacrifices nécessaires. »

« Jamais la Belgique ne servira de base contre la France. »

Manifestation communiste

La réunion communiste à Metz a commencé à 20 heures environ. Environ 300 contre-manifestants ont voulu pénétrer, mais ils se sont heurtés au barrage des gardes mobiles. La réunion a débuté de façon normale. Quelques protestations isolées se sont fait entendre dans la salle, et au dehors tout le monde à ce moment était contenu par des barrages de gardes mobiles ; mais on signalait alors que quelques groupes de contre-manifestants venaient des campagnes voisines se dirigeaient vers le lieu de la réunion.

La réunion communiste s'est déroulée comme il était prévu. M. Maurice Thorez a exposé le programme communiste devant 600 personnes environ. Des forces de police étaient massées aux abords de la salle de réunion. Des milliers de contre-manifestants ont manifesté contre M. Thorez et les communistes.

Clôture de la S.D.N.

Au cours de la séance de clôture de la 17^e session de la S.D.N., le Conseil économique de Genève a entendu un exposé de M. Spinasse touchant la politique extérieure du gouvernement français, au sujet de la rénovation économique espérée.

M. Spinasse a notamment déclaré qu'il attendait d'excellentes choses de l'orientation nouvelle de la politique extérieure française.

Après le discours du ministre de l'économie nationale, le président de séance, M. Saavedra, a prononcé le discours de clôture.

En Espagne

Les armées nationalistes du nord et du sud opérant dans la Sierra de Gredos, ont effectué leur jonction à Cebreros.

Ainsi, la route d'Avila à Maqueda, qui était virtuellement en leur pouvoir depuis la prise de Saint-Marín de Valdegilesias, est entièrement entre leurs mains, et le front à l'ouest de Madrid, s'étend en une ligne droite du nord au sud.

C'est à midi que l'aile gauche du général Varela a rencontré les éléments de la colonne Monasterio et une colonne détalée de l'armée Escamez. La liaison ainsi réalisée a provoqué des scènes d'enthousiasme entre les troupes du Tercio et les régulares.

L'attaque sur Madrid

La seule certitude que l'on ait pour l'instant est que l'attaque de Madrid sera déclenchée incessamment sur un ou plusieurs points.

« Partez, camarades, et faites-vous tuer. L'U.R.S.S. n'attend que ça. Elle a besoin de chair à canon, mais, en mère économe et soigneuse, elle n'attend pas — ce dont il faut grandement la louer — employer ses enfants. Elle songe à l'armée française ; je lui propose l'armée communiste. »

« Nous autres, voyez-vous, bourgeois, paysans, ouvriers, nous aimons notre patrie, nous serons toujours prêts à la défendre, mais quand il s'agit de servir les intérêts du grand Khan de Tartarie, non, voyez-vous, camarades, nous ne sommes pas de ces peaux d'ânes sur lesquelles on bat du tambour. »

sieurs points, avec une telle vigueur qu'elle atteindra rapidement ses buts, même, ce qui paraît improbable, si le commandement des armées gouvernementales réussissait en quelques jours à transformer les éléments miliciens en véritables unités combattantes.

Violents combats à Siguenza

De violents combats seraient engagés autour de Siguenza qui, au cours de ces jours derniers a été prise par les insurgés et reprise par les gouvernementaux. Ces derniers, malgré la supériorité d'armement de l'ennemi et les mauvais temps qui sévit sans discontinuer, résistent furieusement, accrochés au terrain.

EN PEU DE MOTS...

— Dimanche matin, à eu lieu, à Saint-Malo, la dernière cérémonie officielle à la mémoire des victimes du « Pour-quoi-Pas ». Plus de 20.000 personnes ont défilé devant les 22 cercueils drapés de tricolore. Les défunts mortelles de Charcot et de ses compagnons ont été dirigées sur Paris.

— Un monument élevé par le Comité franco-belge des anciens combattants et la colonie belge de Rouen au roi Albert 1^{er} a été inaugurée dimanche à Rouen.

— L'aviatrice Miss Batten a battu de 24 heures le record Angleterre-Australie qui était détenu par l'aviateur australien Broadbent.

NOS ÉCHOS

Automobile et alcool.

Le ministre de l'Intérieur allemand vient de signer un décret qui est appelé à faire couler beaucoup d'encre, également en dehors des frontières du Reich. Ce décret rend obligatoire l'analyse du sang de l'automobiliste qui vient de causer un accident. La victime de cet accident sera également soumise à cette petite opération.

Le ministre part du point de vue que le plus grand nombre des accidents est causé par des chauffeurs qui se trouvent sous l'influence de l'alcool. La même remarque peut se faire pour le piéton qui enfreint au « Code du piéton ».

Pour procéder à cet examen, la police du Reich se servira de la méthode du professeur suédois E.M.P. Widmark. Elle consiste en l'opération suivante : aussitôt après l'accident, les deux « parties » sont amenées à l'hôpital le plus proche où l'interna récoltera du sang en faisant une incision dans le lobe d'une oreille ou dans un des doigts.

De cette manière, on peut déceler la présence de l'alcool en si petite quantité soit-il.

Précision.

Il y a toute une série de bouquins sur Nuremberg, ville du congrès nazi et d'Albert Durer.

Celui de M. Andréas Goldmeyer est certes le plus précis.

L'auteur déclare que la forteresse impériale de Nuremberg a été commencée quatorze années, avant la naissance du Christ le 9 avril, qui était un mardi, à 8 heures le matin, tandis que la ville l'a été 26 ans après la naissance du Christ, le 3 avril à 8 h. 57 du matin !

Ca me rappelle ce mot d'un adjudant rempli :

— Donnez-moi des chiffres précis, que je vous dis. Qu'ils soient exacts, je m'en f... !

Plaidoyer.

A la cour d'assises de Londres, hier, un homme accusé de cambriolages variés. Il plaide coupable :

— Bon, dit le président, trois ans de travaux forcés.

— Pardon, Votre Honneur, dit le gentleman cambrioleur, ne pourriez-vous m'accorder quatre ans ?

— Oui, c'est le temps qu'il me faut pour apprendre un métier.

— Qu'à cela ne tienne, réplique le président, je vous accorde vos quatre ans ! Mais c'est bien pour vous faire plaisir ! (sic).

Au dessert.

Un avaré invite son ami à dîner. Le repas est si insuffisant qu'à la fin notre homme sent son estomac vide. Cependant son amphitryon lui dit très aimablement :

— Quand voulez-vous que nous dînions ensemble ?

— Tout de suite, je vous en prie.

Du tac au tac.

Un illustre pédant, tout fier du cordon rouge (décoration) pendu à son cou, dit à une dame qui avait un gros diamant à la main :

— J'aime mieux la bague que là main.

— Et moi, répliqua la dame, j'aime mieux le licou que la bête.

Pas si bête !

Le professeur. — Dans un engin explosif, qu'est-ce qui part tout d'abord ?

L'élève. — Celui qui l'a déposé.

LE LISEUR.

CROISIÈRE DE PRINTEMPS

(Vénétie — Dalmatie — Hellade)

(Suite)

Des centaines de pigeons se promènent sur le pavé. Des milliers d'autres descendent des toits de Saint-Marc, du Campanile, des Procuraties, accourent du palais Ducal, arrivent en essaims épais de tous les points de l'horizon, quand des valets de ville répandent sur le sol la provende accordée par Venise à ses oiseaux sacrés. Nous avons grossi la foule de spectateurs attirés par ce festin doublé du ballet aérien le plus fourni et le plus gracieux qu'on puisse imaginer.

Lyon, Barcelone, d'autres villes s'enorgueillissent de leurs pigeons. Ceux de Venise l'emportent sur leurs frères citadins d'où que ce soit, autant par leur familiarité tranquille et leur gourmandise disciplinée, que par leur prodigieux effectif.

Après un aimable déjeuner au restaurant Manin-Pilsen, derrière les Procuratie-Vecchie, nous prenons place sur des gondoles. Durant près de deux heures, elles vont nous promener sur les canaux du centre de la ville. Je crois avoir dit ailleurs que Venise est sillonnée par 150 de ces voies mouvantes. Nous n'en connaissons qu'une vingtaine parmi les plus importantes et les plus pittoresques. Les fins bateaux noirs, à la proue dressée en forme de col d'hippocampe, glissent, souples et silencieux, sur l'eau verte. Le gondolier, debout, crie et s'agit. Pour s'assurer libre passage aux tournants et aux carrefours qui abondent, il faut annoncer sa venue, manœuvrer promptement, éviter les obstacles imprévus. La précision des gestes de ces nautonniers est sans défaut. Leurs avertissements éveillent à la ronde autant d'échos que de répliques.

Nous passons sous les nombreux ponts qui portent les « rii » terrestres ; nous défilons entre de hautes façades quelque peu moisées, frôlant des seuils très anciens dont la pierre trempe dans l'eau. En travers du canal sèchent des cordées de linge accrochées à des fenêtres gothiques. De gros chalands chargés de pièces de bois et de tonneaux d'huile nous frôlent et nous secouent. Souvent, par une échancre entre les maisons, le Campanile de Saint-Marc ou quelque autre clocher fait à son image nous apparaître, tel un doigt levé.

Cette promenade aboutit d'abord au campo di Santi Giovanni e Paolo qu'entourent l'église du même nom et la Scuola di San Marco. Entre ces somptueuses édifices est placé le monument de Bartolomeo Colleoni, la plus célèbre statue équestre de la Renaissance. Revenues au Grand Canal, proche du Rialto, les gondoles entrent dans les quartiers de l'ouest. Elles nous portent à Santa Maria Giuconda dei Frari, majestueux sanctuaire romano-gothique du XV^e siècle, le panthéon de Venise. Outre les tombeaux des doges qui la peuplent de mausolées, d'urnes et de statues, cette église possède quantité de tableaux de premier ordre, notamment l'Assomption du Titien et, dans la sacristie, le tryptique de Giovanni Bellini, dont les figures d'enfants sont un délice.

Coupée par d'autres arrêts, une pittoresque course à l'aventure dans le labyrinthe des ruelles nous ramène lentement à la place Saint-Marc. Nous y passons, assis à la terrasse d'un grand café, quelques agréables heures à contempler la flânerie des Vénitiens désœuvrés, les allées et venues des touristes. Trois défilés de balillas habillés en soldats ou en marins, armés de fusils aussi hauts qu'eux, précédés de tambours, ajoutent au spectacle une note martiale fort appréciée, semble-t-il, du public.

A 18 heures, nous quittons la place. A gauche de la façade de la cathédrale, la tour de l'Horloge nous offre passage sous sa voûte. Cette porte donne accès dans la Merceria qui est la grande rue du moyen-âge pas trop défigurée. Un grand flot de promeneurs défile dans cette voie sans trottoir, bordée de magasins tour à tour très modestes et très élégants. Cette foule a l'allure vive et le verbe haut, l'air joyeux et bon enfant.

Nous avons résolu de rentrer à l'hôtel à pied et sans plan de la ville. Au carrefour de San Salvatore, nous nous trompons de direction et dévions vers le théâtre Goldoni. Des passants nous remettent dans la bonne voie. Il en sera de même à plusieurs reprises et, chaque fois, nous nous louerons de l'empressement des Vénitiens à venir en aide à leurs visiteurs.

Par la Via Vittorio-Emmanuel, la Maddalena et le campo San Geronimo, le trajet nous parut constamment intéressant. Ce qui nous frappa le plus, durant cette longue promenade, ce fut l'absence de tout autre bruit que celui des pas et des voix. Le grand émerveillement des étrangers dans Venise est le calme qui y règne. Pas une voiture ne circule dans les rues et n'y peut circuler en raison des obstacles que constituent les ponts à montées en escaliers dont les dos d'âne surmontent à tout moment les canaux. Point de tramways, d'autobus, de camions, de taxis, de motos, pas même de bicyclettes, partant point de vrombissements, de grondements, de grincements, de charivaris de trompes, de sifflets et de grelots. Si l'on ferme les yeux, on peut se croire revenu à cinquante ans en arrière, reporté aux premiers âges du monde même puisqu'aucun véhicule hippomobile n'agit ses roues sonores sur le pavé. Quel bienfait des Dieux pour la capitale de la Vénétie que ce silence dont aucune autre cité, petite ou grande, ne connaît plus, nulle part au monde, la bienfaisante douceur !

19 avril. — Seizième et dernier jour du voyage, en même temps que son troisième dimanche. Nos compagnons profitent de cette matinée libre pour revenir à Saint-Marc et pour visiter des musées. Je ne les imiterai pas plus que je n'ai accompagné, hier soir, le groupe qui se laissa séduire par les offres d'artistes ambulants et

Chronique du Lot

Chez les Planteurs

Le Bureau de la Fédération adre-
sse aux Présidents des Syndicats la
lettre suivante :

Nous vous adressons ci-joint les
billets de vote pour les élections :
1° des experts-planteurs ; 2° des
membres de la Commission paritaire.
Ces deux élections auront lieu le
dimanche 18 octobre 1936.

Ainsi qu'à dû vous le rapporter le
délégué de votre Syndicat, les candi-
dats dont les noms figurent sur les
bulletins de vote nous envoyons ont
été désignés à l'unanimité par le
Congrès départemental qui s'est tenu
à Cahors le dimanche 6 septembre
1936. En ce qui concerne les planteurs
livrant à Souillac, la désignation des
candidats a eu lieu à Baladou, le 27
septembre.

Nous vous prions donc, Monsieur
le Président, d'inviter les planteurs
de votre commune à déposer dans
l'urne, sans modifications, les billets
que nous vous adressons.

Nous vous demandons aussi d'in-
sister auprès de vos syndiqués sur la
nécessité du vote afin que nous
n'ayons pas à enregistrer de nom-
breuses abstentions.

Nous vous serions enfin reconnais-
sants, Monsieur le Président, de vou-
loir bien nous faire connaître, le soir
même de l'élection, les résultats de
votre commune.

Dans ce but, et pour vous faciliter
la tâche, nous joignons à cette circu-
laire une feuille de dépeuplement
qu'il vous suffira de compléter. Vous
l'adresserez ensuite au camarade Mi-
quel, Secrétaire Général de la Fédéra-
tion, à Larroque-des-Arcs.

Connaissant votre dévouement aux
intérêts des tabaculteurs, nous ne
doutons pas de la bonne exécution
des instructions que nous vous trans-
mettons.

Nous vous en remercions bien sin-
cèrement à l'avance et vous prions de
croire, M. le Président et Cher Ami, à
nos sentiments dévoués.

Cette lettre est signée de : M. E.
Couderc, président ; MM. L. Joffreau,
A. Marceac, R. Ayrat, A. Toulza, vi-
ce-présidents ; M. J. Cossé, trésorier
et A. Miquel, secrétaire-général.

Magistrature

Notre distingué compatriote, M. Phi-
lipon, conseiller à la Cour de Cassation,
est nommé président du jury de l'exa-
men professionnel d'entrée dans la ma-
gistrature. Nos félicitations.

Affectations

M. le chef de bataillon Nyo, breveté
d'Etat-major, du 16^e tirailleurs séné-
galais, est affecté chef d'état du général
commandant le groupement colonial
mixte de Toulouse pour compter du 1^{er}
décembre 1936 (service).

M. le capitaine Fradin, attendu de
Chine, est affecté au 16^e tirailleurs séné-
galais.

L'adjudant-chef de Constanza attendu
d'Algérie est affecté au 16^e tirailleurs séné-
galais.

Intendance

M. Trono de Bouchony, lieutenant
d'administration des subsistances,
ayant cessé de servir en situation
d'activité, passe de la 17^e à la 16^e sec-
tion (Réserve).

Désignation annulée

La désignation de M. le lieutenant
Baudenon, du 16^e tirailleurs séné-
galais, pour l'Indochine, insérée au
« Journal Officiel », du 24 mai 1936,
est annulée.

Gendarmerie

Le gendarme comptable Léon Fay-
ret, de la 17^e légion de gendarmerie,
est nommé maréchal des logis chef
comptable et maintenu à la 17^e lé-
gion. Félicitations.

M. Marchand, garde à cheval, à
Montferand, est nommé gendarme à
Cahors ; M. Gaubil, gendarme à Vil-
lebrunier, est nommé à Lalbenque ;
M. Filhol, garde-moblie à Marseille,
est nommé gendarme à Labastide-
Mural ; M. Fourcade, gendarme à Mi-
rande, est nommé à St-Germain ; M.
Boy, garde-moblie, à Castres, est
nommé gendarme à Salviac ; M. Bès,
garde-moblie à Bellac, est nommé
gendarme à Payrac.

M. d'Arzac, gendarme à Cahors,
est admis à faire valoir ses droits à la
retraite.

Nous adressons à M. d'Arzac nos
meilleurs vœux de bonne et longue re-
traite.

EDEN

MERCREDI — JEUDI — SAMEDI
ET DIMANCHE (à 20 heures 45)
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)
Un véritable chef-d'œuvre de l'écran

Anna Karénine

tiré du célèbre roman de TOLSTOI
AVEC
Greta GARBO et Frédéric MARCH

LA SEMAINE PROCHAINE

Marlène DIETRICH
DANS
L'Impératrice Rouge

PRODUCTEURS DE BLE

La Préfecture nous prie d'insérer ce
communiqué gouvernemental :

« L'Office National Interprofession-
nel du Blé a été institué pour protéger
contre la spéculation et l'instabilité
des cours et pour vous garantir un prix
remunérateur. »

« Le Conseil Central de l'Office a fixé
le prix du quintal de blé à 140 francs
pour le mois de septembre. Ce prix, qui
sera majoré d'une prime mensuelle de
conservation, s'entend pour un blé sain,
loyal et marchand, pesant 72 kilos l'hec-
tolitre. »

« Le barème des bonifications et ré-
factions prévues pour tenir compte du
poids spécifique et des impuretés est af-
fiché dans tous les magasins où vous li-
vrerez votre blé. »

« Seules les coopératives et les négo-
ciantes patentés ont le droit d'acheter
votre récolte à l'exclusion des meuniers
et des boulangers. Chaque coopérative
est tenue de se porter acquéreur de tous
les blés qui lui seront offerts par ses
adhérents aussi bien que par les autres
cultivateurs de son rayon qui lui en fe-
ront la demande. »

« Les Caisses de crédit agricole met-
tent à la disposition de toutes les Coopé-
ratives de blé les crédits nécessaires :
« Pour payer intégralement et immé-
diatement les 50 premiers quintaux que
vous lui livrez. »

« Et pour régler les 2/3 des 50 quin-
taux suivants ainsi que les livraisons
supérieures à 100 quintaux, dans les li-
mites de l'échelonnement fixé par l'Of-
fice. »

« Si vous vendez à un commerçant,
votre livraison sera réglée dans les mê-
mes conditions par la Caisse de Crédit
Agricole. »

« Les Caisses de Crédit Agricole et
les Coopératives disposent, en outre, de
tous les crédits nécessaires pour vous
accorder des avances sur votre récolte
non vendue. »

« Pour bénéficier des dispositions de
la loi, pour assurer l'écoulement régulier
de la récolte et pour éviter des im-
portations inutiles vous devez, d'urgen-
ce, faire à votre Mairie, la déclaration
loyale de votre récolte. »

« Si vous éprouvez des difficultés, si
vous avez besoin de renseignements,
adressez-vous au Comité Départemental
du Blé qui siège au chef-lieu de votre
département. »

SURVEILLANCE DES PRIX

La Préfecture nous communique
avec prière d'insérer :

Le Comité départemental de sur-
veillance des prix de vente au détail
des produits et marchandises de pre-
mière nécessité prévu par la loi du 19
août 1936 a été constitué par arrêté
préfectoral du 3 septembre 1936 et
comprend les membres désignés ci-
après :

Le Directeur des Services Agrico-
les ; le Directeur des Services Vétéri-
naires ; le Directeur des Contributions
Directes ; le Directeur des Contri-
butions Indirectes, le Directeur de
l'Enregistrement, le Représentant du
Service de la répression des fraudes,
M. Besombes, négociant à Figeac, M.
Latouille, président du Syndicat des
épiciers au détail ; M. Henras, pré-
sident de la Coopérative maraîchère, M.
Souleillon, viticulteur à Bégoussan ;
M. Boi, négociant, M. Contou, professeur
au lycée Gambetta, M. Manhiabal, Di-
recteur honoraire de l'Hôpital-Hospice
de Cahors, M. Malet Raoul, 1, rue
de la Chartreuse, M. Verihac, fau-
bourg St-Georges, MM. Pédelmas et
Troupel, Anciens Combattants, Le
Commissaire de Police de Cahors.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Sont applicables dans le Lot, dans les
catégories professionnelles énumérées
par les décrets des 29 juillet et 11 sep-
tembre 1936, les taux minima d'allo-
cations familiales afférentes à chaque en-
fant, tels qu'ils sont fixés par l'arrêté du
5 septembre 1933.

Election de maire

Le Conseil municipal de Belfort-du-
Quercy, a procédé à l'élection d'un
maire en remplacement de M. Plan-
chou, démissionnaire pour raison de
santé. M. Blaise Grimal, adjoint, a été
élu.

Le Conseil a procédé, également à
l'élection d'un adjoint, en rempla-
cement de M. Grimal, M. Cantecorps a
été élu.

Les légumes phénomènes

M. Darraquy, facteur en retraite à
Bretenoux, a récolté en plein champ,
dans sa terre « des Miramont », un
tombeau de carottes d'une grosseur
extraordinaire, ayant semé des graines
de demi-courtes obtuses de Gué-
rande.

Certaines de ces racines atteignent
28 centimètres de grosseur à la base
du collet, pèsent 2 k. 830 les trois et
mesurent de 20 à 23 centimètres de
longueur. La chair est excessivement
fine, sans cœur et sans tare exté-
rieure.

M. Peschusale, de Bretenoux, a
retrouvé des potirons potagers dont
l'un pèse près de 80 kilos.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans
le Lot pendant la semaine du 28 sep-
tembre au 3 octobre 1936, a été la sui-
vante :

Nombre de placements locaux à de-
meure : 8 hommes, 1 femme.
Intélocuteurs : 26 hommes, 4 femmes.
En extra : 3 hommes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2
hommes, 4 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 5
hommes, 3 femmes.

Le fonds de chômage municipal a se-
couru 2 hommes, 3 femmes.

LE PRIX DU LAIT

La Préfecture nous communique
avec prière d'insérer :

Le Comité départemental de sur-
veillance des prix, s'est réuni le 8 oc-
tobre 1936 pour examiner le prix du
lait. Après avoir entendu des repré-
sentants, des producteurs, des ramas-
seurs, transporteurs et dépositaires
revendeurs, il estime que le prix du
lait, dans la ville de Cahors, ne doit
pas dépasser 1 franc en magasin, 1
fr. 10 à domicile. Un prix plus éle-
vé ne se justifierait que pour le lait
provenant d'étables officiellement con-
trôlées ce qui n'existe pas encore à
Cahors.

Tout dépassement des prix ci-des-
sus indiqués sera, dans les conditions
prévues par les instructions ministé-
rielles, soumis à l'approbation de la
Justice.

CONTRE L'OFFICE DU BLE

Le Conseil d'Etat vient d'être saisi
par M. Leroy-Ladurie, secrétaire gé-
néral de l'Union des Syndicats agri-
coles, agissant en sa qualité de pro-
ducteur de blé d'un recours contre
la décision du Conseil central de l'Of-
fice du blé qui a fixé le prix d'achat
du blé à un taux inférieur au taux
minimum légal déterminé par l'arti-
cle 9 de la loi du 15 août 1936.

En fixant le cours du blé à 140 fr.,
le Conseil central n'a pas tenu compte
du coefficient minimum de majora-
tion qui lui avait été imposé par le
légalisateur par rapport au prix moyen
des récoltes 1911-1912-1913.

Ce recours devant le Conseil d'Etat
tend à obtenir l'annulation d'une dé-
cision qui, en violant la loi, causerait
aux producteurs de blé un préjudice
direct et important.

L'orientation donnée à la politique
de dévaluation n'aura certainement
pas été étrangère à cette initiative
qui soulève à nouveau le problème si
délicat du prix du blé.

Avances aux Commerçants et Industriels

Le ministre de l'économie nationa-
le informe les commerçants et indus-
triels susceptibles de bénéficier des
avances exceptionnelles prévues par
la loi du 19 août 1936 qu'un arrêté
publié au « Journal Officiel » du 9
octobre 1936 a fixé les dates limites
d'application de cette loi.

Les demandes de prêts devront
être adressées avant le 15 octobre
1936, s'il s'agit de prêts à l'exporta-
tion et avant le 1^{er} novembre s'il
s'agit d'avances temporaires de tré-
sorerie.

Les intéressés sont donc invités à
formuler leurs demandes dans le
plus bref délai.

Ils trouveront dans les bureaux de
poste et succursales de la Banque de
France les formules et instructions
nécessaires.

Mutilés et Réformés de la 17^e Région

En réponse aux démarches qui ont été
faites, M. le Ministre des Pensions a
adressé la note suivante :

« En ce qui concerne les délais pour
se pourvoir devant la commission supé-
rieure des pensions, un nouveau texte,
élaboré par une commission spéciale et
actuellement à l'étude, prévoit qu'un
nouveau délai sera ouvert à ceux qui
se trouvent atteints par la fusillade. »

Tous les intéressés doivent se pour-
voir sans retard devant la commission
supérieure de révision des pensions. A
cet effet, il trouveront dans notre grou-
pement le meilleur accueil et le concours
le plus dévoué.

Pour tous renseignements, écrire en
joignant un timbre-réponse, au cama-
rade Faci, secrétaire de l'Association, 22,
rue Sainte-Famille, Toulouse.

Les Bons ordinaires du Trésor

A compter du 9 octobre 1936, les
bons ordinaires du Trésor ne seront
plus délivrés que pour une durée de
75 jours au minimum et de 105 jours
au maximum. Le taux de ces bons est
fixé à 2 3/8 0/0 l'an.

Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Cylindrages et revêtements

Opérations probables pendant la se-
maine du 12 au 18 octobre 1936 :

Fournitures de matériaux — R.N. n°
20, de 68 km. à 106 km. 697, entre
l'embranchement du G.C. n° 9 sur Mech-
mont et la limite des départements du
Lot et du Tarn-et-Garonne ; n° 653, de
13 km. 500 à 17 km., entre Lapo et le
Bourg de Sénaillac.

Cylindrages. — C.G.C. n° 26, de
46 km. 600 à 47 km., entre le Mespou-
lité et le moulin de la Courtine ; n° 50 a,
de 11 km. 150 à 11 km. 800, entre Saint-
André et Ganiolles ; n° 39, de 30 km. 359
à 32 km. 500, entre Gramat et Gouzou ;
n° 15 d, de 0 km. à 1 km. 500, entre
St-Bressou et Le Bouysson.

Revêtements. — Gondronnages : C.G.C.
n° 48, de 23 km. 700 à 25 km. 300,
abords et travers de Leyme ; n° 35 d,
de 5 km. 400 à 5 km. 850, entre Mayri-
nhac et Autoire ; n° 48, de 27 km. à
29 km. 950, entre St-Céré et Leyme ;
n° 30, de 20 km. 500 à 22 km., entre
St-Céré et Latronquière ; R.N. n° 140,
de 51 km. 300 à 52 km. 500, entre Saint-
Céré et Bretenoux ; n° 677, de 2 km. 200
à 3 km. 200, entre Le Boutet et Laver-
gne.

Grands travaux. — R.N. n° 111, de rec-
tification des Tournants de Concoets, entre
les P.K. 22 km. 292 et 24 km. 220, entre
Concoets et Arcambal ; n° 673, élargisse-
ment du Pont du Bléou au P.K.
71 km. 825, entre le Vigan et Gourdon.

CONCOURS ITINERANT DES ESPECES BOVINE, OVINE ET PORCINE

De la Direction des Services agri-
coles :

En vue de conserver pour la re-
production des mâles d'élite, le Dé-
partement et la Chambre d'Agriculture
organisent un Concours itinérant.
Afin que tous les éleveurs puissent
participer à ce concours, la Commis-
sion se rendra en novembre dans les
principaux centres d'élevage à l'effet :

a) d'insérer sur un registre spécial :

1° les taureaux de race limousine
et bien conformés répondant aux con-
ditions et aptitudes requises pour la
production du veau de boucherie ;

2° les jeunes bélières de plus d'un an
(antennas ou doublons) s'ils sont de
race pure des Causses du Lot et bien
conformés ;

3° les verrats de bonne conforma-
tion ;

b) de vérifier que les bélières adul-
tes marquées et primés au Concours
itinérant de 1935 ont été conservés
par les propriétaires et d'accorder
une nouvelle prime pour ces animaux
s'ils ne sont pas devenus défectueux.

Les demandes d'inscription seront
reçues à la Direction des Services
Agricoles, Maison de l'Agriculture à
Cahors, jusqu'au 31 octobre 1936.

Elles indiqueront le nom et l'adres-
se de l'éleveur ainsi que le nombre,
l'espèce et l'âge des animaux pré-
sentés.

Les taureaux qui ont été examinés
par les Jurys des Comices Agricoles
de 1936 n'auront pas à être repré-
sentés au Concours itinérant de cette
année.

Les intéressés seront avisés des da-
tes, heures et points de rassemble-
ment où ils auront à conduire leurs
animaux pour les présenter à la
Commission du Jury. Cette Commis-
sion commencera ses opérations vers
le 9 novembre 1936.

Les propriétaires des taureaux in-
scrits au Herd-book Limousin auront
à justifier du titre par la présentation
des papiers d'origine.

Les possesseurs d'animaux qui en
seront jugés dignes, bénéficieront de
prime de conservation variant de :

100 à 300 francs pour les taureaux ;
20 à 50 fr. pour les antenais ; 15 à 40
francs pour les bélières adultes ; 40 à
80 francs pour les verrats.

Ces primes sont indépendantes de
celles qui pourraient être obtenues
dans tout autre concours.

Les antenais primés seront mar-
qués à l'oreille.

Les propriétaires devront s'engager
à conserver les animaux primés pour
la reproduction pendant un an au
moins, à les représenter au Concours
itinérant de 1937 en ce qui concerne
les taureaux ; les antenais et les ver-
rats, à prendre les mesures prophylac-
tiques qui leur seront indiquées par
la Direction des Services Vétéri-
naires pour prévenir la transmission
de la vaginite contagieuse s'il s'agit
de taureaux.

LE PRIX DU CHARBON

La Préfecture nous communique
avec prière d'insérer :

Une nouvelle hausse a été enregis-
trée dans le cours des charbons de
provenance étrangère. A partir du 12
octobre courant les prix suivants sont
pratiques dans le département du Lot :

Tréblets polonais, tonne ... 340 fr.
Tréblets Ecosse ... 330 fr.
Tréblets ... 340 fr.
Anthracite anglais ... 580 fr.
Anthracite de Hongay ou
Dong-Trien ... 500 fr.
Boulets du Gard (sans change-
ment) ... 300 fr.
Boulets de Bordeaux ... 320 fr.
Anthracite français ... 380 fr.
Anthracine ... 380 fr.
Gillettes du pays, Aubin ou
Décaveville (sans change-
ment) ... 240 fr.
Boulets du Centre (sans change-
ment) ... 280 fr.
Briquettes (sans changement) 260 fr.

FRAUDE SUR LES VINS

Déclaration obligatoire à faire par les
récoltants et les acheteurs de
moûts et de vendanges fraîches.

La Préfecture nous communique
avec prière d'insérer :

La loi du 20 juin 1907 oblige tout
propriétaire, fermier ou métayer ré-
coltant à déclarer, chaque année à la
mairie de la commune où il a fait son
vin, la superficie des vignes qu'il pos-
sède ou qu'il exploite et la quantité de
vin produit.

Les viticulteurs du Lot sont infor-
més que les déclarations devront
être faites et seront reçues dans les
mairies du département, pour l'année
1936, jusqu'au 15 novembre in-
clus, dernier délai.

Aucune déclaration tardive ne se-
ra admise quel que soit le prétexte
invoqué.

Chute de moto

M. Marty, cantonnier à Reilhaguet,
était en moto, lorsqu'en traversant le
bourg de Calès, la moto dérapa et M.
Marty fut précipité sur le sol où il se
blessa à la tête.

Un wagon prend feu

Un incendie a éclaté dans un wagon
de 3^e classe, de l'Express Toulouse-
Paris, de 22 heures 30. Les voyageurs
ayant actionné le signal d'alarme, le
train stoppa en gare de St-Clair. Le
feu fut rapidement éteint. Il n'y a pas
eu d'accident à signaler.

CAHORS

QUAND PAIERA-T-ON ?

« Des instructions ont été adressées
aux Caisses primaires d'assurance-veil-
lesse en vue de hâter le paiement des
comptes sur pension et d'activer le cal-
cul des rentes viagères ainsi que l'émis-
sion définitive des titres de pension. »

Telle est la réponse de M. le Ministre
du Travail à M. René Besse, député de
l'arrondissement de Cahors, qui lui avait
signalé qu'un grand nombre d'assurés
sociaux attendaient la liquidation de
leur pension.

Il y a des... chances, probablement,
à la suite des instructions ministé-
rielles, les services compétents se « hâ-
tent » de liquider la pension des
ayants droit. Il faut, tout au moins, l'es-
pérer, car ce n'est pas d'hier que de
nombreux assurés sociaux ont adressé
lettre sur lettre, demande sur demande
pour toucher la pension à laquelle ils
ont droit.

Eh ! non ! Ce n'est pas d'hier, c'est
depuis plus d'un an et encore, ils ne
toucheront qu'un acompte, puisqu'ils
ont, comme l'indique le ministre des
pensions il faudra qu'ils attendent peut-
être encore un an et plus que le calcul
des rentes viagères et l'émission défini-
tive des titres de pension soient établis.

Ce n'est pas aujourd'hui, seulement,
que nous avons signalé ce... retard. Il
est incompréhensible qu'au bout de 14
mois, les services compétents n'aient pas
pu établir un mandat complet au nom
des ayants droit qui doivent se contenter
d'un acompte ! Nous ne voulons pas
conclure, mais les ayants droit font...
des réflexions justifiées !!!

L. B.

LES FOIRES FORAINES

Les Foires foraines auront lieu à
Cahors le samedi 17 octobre. Déjà,
sur les Allées Fénélon, sont arrivées
de nombreuses voitures avec leurs
stands. Les Foires, comme les années
précédentes, dureront 15 jours envi-
ron et obtiendront, ce n'est pas dou-
teux, leur succès habituel.

Chambre des huissiers

Les huissiers de l'arrondissement
de Cahors, réunis dimanche, ont élu
leur Chambre de discipline pour
l'année 1936-1937.

Ont été élus : Président, M. Boyer,
de Cahors ; secrétaire, M. Chabal,
de Cahors ; rapporteur, M. Vidailac,
de Lalbenque ; syndic, M. Hude, de
Cahors ; membre, M. Annès, de Saint-
Géry.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Dans sa dernière réunion du jeudi
8 octobre 1936, l'Association des an-
ciennes élèves du Lycée Clément
Marot a décidé de procéder sans re-
gard à la distribution des bons de sa-
bots destinés aux enfants nécessiteux
des écoles publiques.

Pour éviter les abus qui se sont
produits les années précédentes, le
public est informé que seuls auront
droit aux bons de sahots, les enfants
dont les parents sont inscrits au Bu-
reau de Bienfaisance ou à l'Assistan-
ce médicale gratuite.

Les bons ne seront délivrés que sur
présentation d'une des deux cartes à
MMes les Directrices et à MM. les
Directeurs d'écoles publiques.

En bouchant un flacon

Dimanche matin, M. le docteur
Constant, de Payrac, occupé à pré-
parer des médicaments, bouchait un
flacon qui, tout à coup, se brisa. M.
le docteur Constant fut fortement
blessé à la main. Une hémorragie se
produisit. M. le docteur Constant se
rendit à la clinique du docteur Suran,
à Brive, qui dut ligaturer l'artère
collatérale interne du pouce gauche
et pratiquer plusieurs points de su-
ture. Nous adressons à M. le docteur
Constant, nos vœux de prompt réta-
blissement.

Une auto dérape

Ces jours derniers, une auto pilo-
tée par M. le docteur Vidal, de Lu-
zech, a dérapé sur la route de Pradi-
nes, en face le terrain d'aviation.

L'auto s'est retournée sur elle-mê-
me et a été assez sérieusement en-
dommagée, mais il n'y a eu d'accident
de personnes à déplorer.

Cycliste contre un mur

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident d'auto. — Dans sa dernière audience, le tribunal rend son jugement de délibéré au sujet de l'accident d'auto qui a eu lieu à Montcuq, le 31 décembre 1934, au cours duquel M. Carle, de Lauzerte, fut blessé.

M. Fournié, boucher à Toulouse, auteur de l'accident est condamné à 20.000 francs de dommages-intérêts.

Blessures involontaires. — Le jeune R..., d'Espère, avec une carabine, faisait la chasse aux oiseaux. Mais la charge atteignit une jeune fille qui passait sur la route.

Le tribunal acquitte le jeune R..., comme ayant agi sans discernement. La carabine est confisquée.

Tombé sur un couteau

M. Georges Lagane, du village d'Embulx (commune de St-Félix), a fait une chute. Malheureusement, il est tombé sur un couteau et a été assez gravement blessé à la main droite.

Blessé par une hachette

M. Rescoussié, du hameau du Faure (commune de Belfort-du-Quercy), était occupé à couper du bois avec une hachette. Par suite d'un faux mouvement, la hachette l'a atteint au poignet gauche. La blessure nécessitera plusieurs jours d'incapacité de travail.

Les Sports

FOOT-BALL ASSOCIATION

Jeunes Cadourques contre Autoire

Le match d'association qui s'est déroulé dimanche, à Cahors, entre l'équipe des Jeunes Cadourques et Autoire, s'est terminé par un match nul (4 à 4).

Disons que cette partie fut disputée très vivement — pour ne pas dire plus — puisqu'il y eut chez les Jeunes Cadourques, deux blessés, dont un avec fracture de la jambe.

Quelques parties de cette nature, et l'on « tuera » définitivement le sport du ballon à Cahors !!!

AVIRON CADOURCIEN

En match amical, Castelsarrazin a battu l'équipe première de l'Aviron Cadourcien, par 6 à 0.

Partie brillante du team cadourcien, qui promet pour les championnats.

La Pédales Cadourciennes

Les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu au siège, café de Bordeaux, à 20 h. 1/2. Présence indispensable. — Le Secrétaire.

Arrondissement de Cahors

Le Montat

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Martin Delpech, instituteur en retraite, décédé à Cahors, à l'âge de 73 ans. Cette mort a provoqué de vifs regrets dans notre commune où M. Delpech avait exercé ses fonctions d'instituteur pendant de nombreuses années. Aussi bien, il ne comptait dans notre commune que des amis.

Nous adressons à la famille du regretté disparu nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

Castelnaud-Montratrier

Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve. — L'école de perfectionnement des sous-officiers de réserve du canton de Castelnaud-Montratrier, a rouvert ses cours le samedi 10 octobre. Un pressant appel est fait à tous les sous-officiers de réserve pour qu'ils se fassent inscrire et qu'ils fréquentent cette école.

Cet appel sera certainement entendu et les sous-officiers de réserve viendront nombreux à ces cours où la plus cordiale camaraderie ne cessera de régner.

Les braves gendarmes de notre brigade ont fait preuve, l'année dernière du plus complet dévouement pour assurer le succès de cette école, ce qui a d'ailleurs valu à tous les félicitations officielles de leur colonel par ordre n° 56.

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance de :

- 1° Arlette-Reine Guiral, à Bellugou ;
2° Armand Cassan, à Castelnaud.

Nous adressons nos vives félicitations aux heureux parents avec nos meilleurs vœux de santé pour les jeunes bébés.

Marchés aux chasselas. — Nos marchés aux chasselas sont toujours fort bien approvisionnés, 20.000 kilos en moyenne de beaux fruits dorés sont portés chaque jour.

Mais, depuis le 8 octobre, les cours fléchissent légèrement et oscillent entre 80 et 130 francs les 50 kilos.

Le froid très vif des 9-10 octobre a fait baisser la qualité de beaucoup de raisins qui n'ont été vendus que de 40 à 60 francs alors que les chasselas branchés et beaux se payaient 150 francs les 50 kilos.

Remboursement d'emprunt d'électrification. — Les numéros ci-dessous des titres (couleur bleue), de l'emprunt de 2.208.000 francs du Syndicat du Sud du Lot, sortis au tirage du 5 octobre 1936, sont remboursables à 1.000 francs à compter du 1er novembre 1936 par M. le Percepteur de Castelnaud-Montratrier :

- 15, 79, 81, 109, 165, 192, 235, 251, 411, 418, 481, 576, 684, 771, 787, 793, 811, 843, 881, 903, 945, 991, 1103, 1114, 1151, 1161, 1214, 1241, 1243, 1283, 1346, 1385, 1413, 1523, 1550, 1635, 1716, 1849, 1991, 2037, 2090, 2135, 2190, 2196.

Les numéros des titres amortis au tirage de 1935, reproduits ci-dessous, n'ont pas encore été remboursés :

- 136, 168, 637, 1863, 1865, 1955, 2004, 2016.

Marmniac

Foire. — La foire de Marmniac n'a pas été très importante, les agriculteurs n'étant en effet, en ce moment, très occupés par les vendanges. Cours pratiqués :

Boeufs de travail, 5.200 à 6.300 fr. ; vaches, 4.500 à 5.200 fr. ; taureaux, 1.400 à 1.500 fr. ; vaches laitières, 2.000 à 2.500 fr. ; doublons, 2.500 à 4.500 fr. ; veaux d'Auvergne, 1.500 à 2.500 fr. ; veaux de lait, 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo poids vif.

Animaux de boucherie : les cours demeurent sensiblement stationnaires. Boeufs gras, 380 à 400 fr. ; vaches grasses, 375 à 385 fr. ; vaches de fourniture, 240 à 260 fr., le tout les 100 kilos.

Quelques lots de moutons furent achetés dans les étables aux cours habituels, 4 fr. 50 le kilo, poids vif.

Porcs gras, baisse sensible, 280 à 310 fr., les 50 kilos. Porcelets, 120 à 220 fr. la pièce.

Marché à la volaille : Poules, 30 à 38 fr. ; poulets, 20 à 24 fr. ; dindes, 55 à 60 fr. ; pintades, 28 à 35 fr. ; canards, 25 à 35 fr. ; oies de Guinée (grand apport), de 80 à 110 fr. le tout la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Gibier : Lièvres, 25 à 35 fr. ; lapins de garenne, 8 à 10 fr. ; perdreaux, 10 à 12 francs, le tout la pièce.

Bois de chauffage, 120 à 130 fr. les 4 stères ; fagots 50 fr. le cent.

Montcuq

Succès universitaire. — Sur la liste des candidates définitivement reçues à l'examen du brevet élémentaire, session d'octobre, à Cahors, nous avons relevé avec un vif plaisir le nom de Madeleine Jargeau, élève du Cours Complémentaire de Montcuq.

Félicitations à la jeune lauréate et à ses maîtresses dévouées.

Carnet noir. — Samedi dernier, 10 octobre, ont eu lieu à l'église Saint-Priest les obsèques de Bonafous Jules, âgé de 66 ans, décédé à Montcuq après une très longue maladie.

Le regretté défunt était un des membres fondateurs de « l'Union Fraternelle », société de secours mutuels fondée en 1897. Il a exercé pendant de nombreuses années les fonctions de secrétaire de mairie avec beaucoup de compétence, une ponctualité exemplaire, un soin minutieux.

A sa veuve, à ses enfants nous adressons l'expression de nos bien vives et bien sincères condoléances.

Saint-Vincent-Rive-d'Oit

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées les obsèques de M. Germain Arnaudet, propriétaire, décédé à l'âge de 78 ans.

M. Arnaudet avait été pendant 30 ans, conseiller municipal de notre

commune où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à Mme Arnaudet, à son neveu, M. Poujade, maire de Luzech, à la famille nos sincères condoléances.

Vers

La St-Crépin. — On annonce que le Comité des fêtes de notre commune organise, pour le dimanche 25 octobre, la fête de la St-Crépin. Souhaitons que le beau temps soit de la partie.

Arrondissement de Figeac

Figeac

On demande des chambres. — La Société Archéologique de France ayant formulé le projet de tenir son Congrès annuel à Figeac, les 7-8-9 juin 1937, le Syndicat d'Initiative prie instamment les personnes possédant une chambre confortable en location pour ces trois journées à se faire inscrire le plus tôt possible à la Mairie.

Cours municipal de dessin. — Le Cours municipal de dessin recommencera le mardi 13 octobre dans la salle habituelle du Château de Balène. Se présenter à 19 h. 30 pour se faire inscrire.

Saint-Félix

Permis de chasse. — Il a été délivré, cette année, 15 permis de chasse dans notre commune.

Calzac

Foire du 10. — Notre dernière foire peu favorisée par la température, a été assez bien approvisionnée et a vu assez nombreuses transactions, hausse sensible sur le prix.

Cours moyens pratiqués à la foire du 10 :

Boeufs de boucherie, 180 à 200 fr. ; boeufs de travail, 150 à 180 fr. les 50 kilos. Porcs de boucherie, 290 à 330 fr. les 50 kilos ; porcelets, 200 à 250 fr. pièce, selon grosseur ; oies pour engraisser, 80 à 120 fr. la paire ; poulets de grains, 4 fr. 50 ; canards, dindes, 4 à 4 fr. 75 ; lapins domestiques, 2 à 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; lapins de garenne, 9 à 10 fr. ; perdreaux, 10 à 12 fr. pièce.

Œufs, 6 fr. la douzaine ; avoine, 30 à 33 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 20 fr. le quateron ; noix, 95 à 105 fr. le sac de 90 litres ; châtaignes, 60 à 70 fr. le sac de 90 litres.

Prochaine foire le 25 octobre.

Laval-de-Cère

Les travaux d'adduction d'eau potable. — Les travaux d'adduction d'eau potable, interrompus par suite d'un mouvement de grève chez les fournisseurs du matériel approprié, vont reprendre sous peu.

Les ouvriers de Laval-de-Cère apprendront avec plaisir cette nouvelle.

Décès. — Mme Catherine Monfreu, veuve Bonnal, est décédée dimanche soir à l'âge de 72 ans. Ses obsèques ont eu lieu mardi matin.

Nos condoléances à la famille.

Souceyrac

Foire. — Beaucoup de porcs de charcuterie, qui ont été enlevés de bonne heure, au prix de 300 à 320 fr. les 50 kilos. Assez grande quantité de veaux de boucherie à peu près tous vendus, au prix de 5 à 6 fr. le kilo. Porcs d'élevage, de 250 à 300 francs pièce.

Porcelets, de 100 à 150 fr. pièce, selon grosseur. Quant au bétail, les cours étaient approximativement ceux des autres foires.

Saint-Céré

Foire. — Favorisée par une belle journée, la foire du 6 octobre a été assez importante malgré les travaux des champs de la saison, vendanges, récolte des pommes de terre et des betteraves, etc.

Voici les cours pratiqués : boeufs de travail, 3.600 à 5.000 fr. ; bouvillons, 2.500 à 3.300 fr. ; vaches de travail, 3.000 à 4.000 fr., le tout la paire.

Les veaux de lait pour la boucherie, 5 à 5 fr. 50 le kilo, poids vif. Les porcs gras, 280 à 310 fr. les 50 kilos ; les porcelets de deux à trois mois, 130 à 160 fr. la pièce.

Poules, 4 fr. ; poulets, 4,50 à 5 fr. ; canards, 4 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 25, le tout le demi-kilo ; pigeons, 10 à 12 francs la paire ; œufs, 5 à 5 fr. 50 la dou-

zaine ; oies prêtes à gaver, 70 à 80 fr. la paire.

Raisins, 1,25 à 1 fr. 50 ; pommes et poires, 1 franc, le tout le demi-kilo. Prochaine foire le 22 octobre.

Bio

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Sendon Nègre, propriétaire, décédé à l'âge de 72 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (7e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES à UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone 60-92 (Originaire du Lot) Propriétaire ARCHIVES

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire du 9 octobre. — Cours moyens, pratiqués à la foire de Gourdon, le 9 octobre 1936 : Boeufs de boucherie, 180 à 200 fr. ; boeufs de travail et d'élevage, 150 à 180 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 à 4 fr. ; agneaux de boucherie, 4 fr. à 5 fr., le tout le kilo ; porcs de charcuterie, 290 à 330 fr. les 50 kilos ; porcelets, 200 à 250 fr. pièce, selon qualité et grosseur ; oies pour engraisser, 80 à 120 fr. la paire ; poulets de grain, 4 fr. 50 à 5 fr. ; poules, canards, dindes, 4 à 4 fr. 75 ; lapins domestiques, 2 à 2 fr. 50 ; lièvres, 5 fr. le tout, le demi-kilo ; lapins de garenne, 9 à 10 fr. ; perdreaux, 10 à 12 fr. la pièce ; œufs, 6 francs la douzaine ; avoine, 30 à 35 francs le sac de 80 litres ; maïs, 24 fr. le quateron de 30 litres ; noix, 95 à 105 fr. le sac de 90 litres ; châtaignes, 60 à 70 francs le sac de 90 litres.

Prochaine foire, 17 octobre.

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : Un ciré noir, par les jeunes Combette et Manion, avenue Gambetta ; une écharpe, par M. Contival, facteur des postes ; deux scies à main, par M. Destrau Antonin, entrepreneur de transports ; un lorgnon, par les élèves du Petit Séminaire.

Objets perdus : un portemonnaie, contenant une certaine somme, par M. Lafon, rue Traverse ; un pull, par M. Deviers, peintre.

Souillac

Arrêté municipal. — M. le Maire de Souillac a pris l'arrêté suivant : « Les marchands forains ne pourront vendre à Souillac en dehors des jours de foire que les jours de marché, c'est-à-dire les lundi, mercredi, samedi. Ils seront tenus de s'installer place de la Halle. »

Cours d'agriculture. — Le cours d'agriculture à l'Ecole d'artisanat rural de Souillac reprendra le mercredi 14 octobre.

Il aura lieu tous les mercredis, pendant l'année scolaire, jusqu'au fin juin de 13 h. 45 à 18 heures, ainsi que les 4 et 19 de chaque mois, jours de foire à Souillac, de 8 heures à 12 heures.

L'enseignement comprendra : l'agriculture, le choix et l'hygiène du bétail, l'arboriculture fruitière, le français et l'arithmétique, les travaux manuels du bois et du fer, la maréchalerie.

Le programme a reçu d'importants

développements, qui ne manqueront pas d'intéresser les jeunes agriculteurs.

Pinsac

Probité. — M. Baptiste Séguy, forgeron à Pinsac, a trouvé sur la voie publique une certaine somme et un carnet de poche appartenant à M. David, entrepreneur. M. David remercia vivement M. Séguy auquel nous adressons nos félicitations.

Vayrac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Lambert, veuve du capitaine Lambert, mort pour la France. Nous adressons à M. et Mme Lambert, à la famille nos sincères condoléances.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Sur le pech d'Angély

ou Le Chœur des Contribuables poème satirique de M. Joseph LANDÉS

En vente : Imprimerie Coneslant ; Librairies de Cahors ; chez l'auteur, 18, rue Wilson.

Prix : 6 francs

L'auteur se fera un plaisir de dédicacer tout exemplaire qui lui sera présenté.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h.

En Espagne

De Madrid. — Les positions du Colonel Abandaa, à Oviédo, sont tombées, successivement, entre les mains des mineurs.

Les loyaux attaquent, actuellement, le centre de la ville formant les derniers retranchements des insurgés. Dans la région d'Huesca, où la pluie tombe depuis deux jours, les colonnes catalanes seraient à portée des mitrailleuses des maisons de la ville et le siège de celle-ci se poursuit.

Le secteur de Tolède est tranquille.

Après le discours de M. Thorez

De Londres. — De nombreux journaux anglais qui font mention des réactions allemandes, après le discours de M. Thorez, semblent craindre que le Reich saisisse l'occasion pour prendre une nouvelle décision sensationnelle, soit en ce qui concerne la politique générale du Gouvernement de Berlin, soit concernant les revendications, en matières coloniales.

POUR TOUTS VOS TRAVAUX de SERRURERIE, CHARPENTE MÉTALLIQUE, TOLERIE, FERRONNERIE D'ART, etc. CONSULTEZ LES ÉTABLISSEMENTS DUBOIS, DESPRATS & CRESPEAU Rue de la Poudrière CAHORS

LA PHOSPHODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 15 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

Avant que les douleurs reviennent

Si vous avez déjà souffert de rhumatismes ou si vous vous sentez menacé par quelque signe douloureux, vous seriez bien imprudent de laisser s'aggraver le mal. Faites la cure antiarthritique la plus énergique, en prenant, matin et soir, un cachet de Gandol dont les composés lithiniques ont le pouvoir spécial d'empêcher la surproduction de l'acide urique. Vous vous épargnerez ainsi des moments douloureux. Pour dix jours de traitement, ne fatiguant pas l'estomac, le Gandol vaut 12 fr. 75. Tes Phies et Phie Orliac à Cahors.

PERSONNE SEULE CHERCHE

petit appartement ou CHAMBRE meublés avec chauffage central

Faire offres Bureau du Journal qui transmettra

POMMES DE TERRE

O fr. 50 le kilogramme

AU DÉTAIL

LAGRANGE

HALLS CAHORS

A VENDRE

Ane et Voiture en bon état

S'adresser chez Mme CARAYOL à REGOURD

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, ayez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ; Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires MAG. DUBOIS, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : Le flacon (Liquide et Pilules) 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature J. Dubois.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

LA NOUVELLE DECOUVERTE...

Pour le traitement des rhumatismes, goutte, lumbago, sciatique, maux de reins, c'est les cachets « MAGEO ». Ils ne sont pas un mélange de produits déjà connus, ils contiennent un nouveau produit chimique pur d'une grande efficacité, qui provoque une grosse élimination d'acide urique et calme très vite les plus violents accès. Peut être employé sans danger par les albuminuriques et diabétiques, ne fatigue ni l'estomac ni le cœur.

Les pharmacies MAGEO sont en vente : Pharmacies Lagarde et Lestrade à Cahors et toutes pharmacies.

IL A ÉTÉ PERDU, samedi soir, sur le Boulevard, un portefeuille contenant une certaine somme.

Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter au Bureau du Journal. Bonne récompense.

CHAPITRE PREMIER

Le mariage de Florence

Le nom des Dammers était en Angleterre synonyme d'honneur et de loyauté. Mille légendes conservées de génération en génération témoignaient de leur culte de l'honneur, de leurs vertus et de leur courage.

Depuis des siècles, les fils aînés des Dammers succédaient à leur père avaient choisi, sans aucun souci de la fortune, des femmes de bon renom et de race saine afin d'assurer les qualités morales et physiques de leur race.

Le propriétaire actuel, le baron Karl Lord Dammers, avait manqué à la tradition séculaire qui voulait que les Dammers se mariaient jeunes.

Il avait 34 ans bien sonnés ce jour du printemps où il ramenait enfin à Asvoutal, la nouvelle châtelaine, après un court voyage de noces.

(A suivre).

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

— Si... la chose était arrivée à Londres, poursuivait-elle, nous n'aurions pu le garder ; mais ici dans cette ville où nous sommes inconnues, il n'y a pas à craindre que personne apprenne jamais ce qui est arrivé.

— Le croyez-vous vraiment ? fit Florence incrédule. Des secrets de cette sorte ne peuvent pas être gardés éternellement.

— Je pense le contraire, ma chérie, et vous pouvez avoir confiance en moi, car je connais mieux la vie que vous.

— Je suis superstitieuse, peut-être, mais j'ai peur...

Vous n'avez aucune raison d'avoir peur, le bon docteur West ne vous trahira jamais...

Flo leva sa sœur un regard profond et presque textuellement répéta les paroles que le docteur avait déjà dites à sa sœur.

— Il me semble que ce serait plus digne et même plus sage de porter les conséquences... de tout. Supposez que nous tenions notre secret caché pendant quelques années et que soudain la vérité soit connue ?

<

Chemin de fer du P.-O.-MIDI

LE CHEMIN DE FER A VOTRE PORTE



Service des bagages à domicile à Caussade (Tarn-et-Garonne)

1° Enlèvement. — Les bagages à destination de toutes les grandes Stations Réseaux français peuvent être, par les soins du Chemin de Fer, enlevés à domicile, conduits à la gare, enregistrés ou déposés en consigne.

très arrivant en gare de Caussade (Tarn-et-Garonne) peuvent être livrés à domicile sur demande formulée par le voyageur.

- soit au moment de l'enlèvement à domicile dans la ville de départ,
— soit à la gare de départ,
— soit en cours de route,
— soit à l'arrivée à Caussade.

Taux d'enlèvement ou de livraison : 0 fr. 50 par fraction indivisible de 10 kg., avec minimum de perception de 2 fr.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : — à la gare de Caussade (Tarn-et-Garonne), — ou à M. Soulié Henri, Correspondant du Chemin de Fer à Caussade.

Bibliographie

LA TROISIEME REPUBLIQUE

La grande histoire contemporaine publiée sous le titre par la Librairie Larousse vient de paraître en volume. La naissance et l'installation de la Troisième République, le tragique épisode de la Commune et de sa répression, l'opposition,

la lutte des partis autour des grandes lois sociales de l'avant-guerre, les conquêtes coloniales et les soubresauts de la politique extérieure jusqu'au grand conflit de 1914-1918, l'histoire des opérations de la grande guerre sur tous les fronts, les traités de paix et les accords internationaux qui les ont corrigés ou complétés, l'organisation de la France d'outre-mer, enfin l'évolution des idées politiques le jeu des institutions et la vie intellectuelle de la France au cours des 60 dernières années, tel est le passionnant sujet sur lequel ce livre apporte la plus riche et la plus impartiale documentation. Livre indispensable à quiconque veut juger sagement et en connaissance de cause des événements actuels, livre infiniment séduisant comme tous les grands ouvrages déjà parus dans la même Collection.

LES ANNALES

L'alignement des monnaies fait l'objet d'une étude très fouillée dans les Annales du 10 octobre. Certains autres sujets y figurent : les Mystères de la Chine, la guerre des Destroyers, des souvenirs de la légion étrangère, une curieuse biographie de la reine Hortense, des anecdotes sur Lloyd George et Clemenceau, une étude sur Molière par René Benjamin et enfin une captivante nouvelle : Madeleine aux pieds nus qui nous reporte aux jours tragiques et glorieux des guerres de Vendée. Partout le numéro : 2 francs.

Comment choisir votre numéro de Loterie ?

Réponse gratis dans 24 h. contre 0 fr. 50 et date de naissance, Mme BERTO, professeur diplômée astrologie, 17, rue Commandeur, Paris (14e).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

POUR 15 frs LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL un abonnement de faveur de 3 mois immédiatement remboursé par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs

De plus vous trouverez dans le 1er N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin. Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, boulevard Saint-Germain, Paris

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL

Actes Extraits des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque facon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du facon : 15 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOClÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

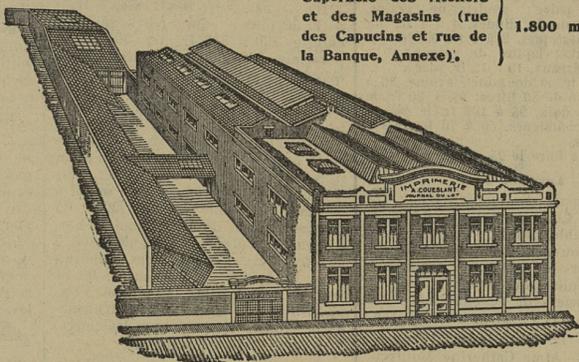
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

Table with columns for stations (PARIS, LIMOGES, BRIVE, CAHORS, TOULOUSE) and train types (OMNIB., EXP., MIXTE RAPIDE, EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

De Toulouse à Paris par Cahors

Table with columns for stations (TOULOUSE, CAHORS, BRIVE, PARIS) and train types (OMNIB., EXP., MIXTE RAPIDE, EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

De Cahors à Libos

Table with columns for stations (CAHORS, LIBOS) and train types (EXP., EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

De Libos à Cahors

Table with columns for stations (LIBOS, CAHORS) and train types (EXP., EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table with columns for stations (St-Denis-près-Martel, Aurillac) and train types (EXP.).

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table with columns for stations (Le Buisson, St-Denis-près-Martel) and train types (EXP.).

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table with columns for stations (TOULOUSE, CAPDENAC, BRIVE, PARIS) and train types (EXP., EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

De Cahors à Capdenac

Table with columns for stations (CAHORS, CAPDENAC) and train types (EXP., EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table with columns for stations (Aurillac, St-Denis-près-Martel) and train types (EXP.).

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table with columns for stations (St-Denis-près-Martel, Le Buisson) and train types (EXP.).

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table with columns for stations (PARIS, BRIVE, CAPDENAC, TOULOUSE) and train types (EXP., EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

De Capdenac à Cahors

Table with columns for stations (CAPDENAC, CAHORS) and train types (EXP., EXP. RAPIDE, EXP. OMNIB.).

De Sarlat à Gourdon

Table with columns for stations (SARLAT, GOURDON) and train types (EXP.).

De Gourdon à Sarlat

Table with columns for stations (GOURDON, SARLAT) and train types (EXP.).